

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	29.10.2022	16h57	22.387	DFS
Annule et remplace				

Auteur-e(-s) : Groupe socialiste

Titre : L'accès aux soins et l'accès à l'assurance-maladie modèle médecin de famille sont-ils encore garantis pour toutes les Neuchâteloises et tous les Neuchâtelois ?

Contenu :

Le différend qui oppose aujourd'hui Assura et certains médecins impacte la prise en charge par les médecins des assuré-e-s affilié-e-s à Assura. De quelle marge de manœuvre dispose le canton pour obliger les deux parties à trouver une issue ?

D'autre part, certain-e-s Neuchâtelois-es ne trouvent plus de médecin de famille, alors qu'elles et ils ont conclu un contrat d'assurance-maladie modèle médecin de famille. Comment les soutenir pour éviter que leurs primes n'exploient ?

Souhait d'une réponse écrite : NON

Auteur-e ou premier-ère signataire : prénom, nom (obligatoire) :

Corine Bolay Mercier

Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Amina Chouiter Djebaili	Joëlle Eymann	Karin Capelli
Anne Bramaud du Boucheron	Sarah Fuchs-Rota	Annie Clerc-Birambeau
Martine Docourt Ducommun	Christian Mermet	Margaux Studer
Patricia Sörensen	Katia Della Pietra	